



Commune de Marly

Le Bureau du Conseil général

Aux membres du Conseil général
de Marly

N./Réf. : LM/mb/2010/2030
M. Luc Monteleone

Marly, le 8 mars 2017

C O N V O C A T I O N

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Le Bureau du Conseil général a l'avantage de vous convoquer, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo) et 13 et 22 RCG, à la séance du Conseil général qui aura lieu le

mercredi 29 mars 2017, à 19 h 30, à la grande salle de Marly Cité

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de la séance du 7 décembre 2016
2. Prolongation du droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de Tennis-Club Marly (message 01-17)
3. Prolongation du droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de Pro Tennis SA (message 02-17)
4. Transports publics, mise en place de la navette du Marly Innovation Center (MIC), information
5. Démarrage d'un processus de fusion, information
6. Informations du Conseil communal sur les dossiers en cours
7. Divers

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, nos plus cordiales salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Le Secrétaire

Line WIDMER-COMMENT

Luc MONTELEONE

Annexes : - les messages 01-17 et 02-17

Remarque : le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2016 est disponible sur le site Internet marly.ch.